

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 10 (1902)  
**Heft:** 3  
  
**Rubrik:** Petite chronique et bibliographie

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

» C'est pourquoi nous ordonnons à tous nos baillifs, de prêter dans l'occasion toute l'assistance possible aux dites postes et diligences, en contribuant, de leur mieux, à la célérité de leur course.

» Et au cas que le postillon d'une telle voiture souverainement privilégiée portât des plaintes contre qui que ce soit le juge du lieu aura à lui rendre prompte et courte justice.

» Nous voulons en même temps, que ceux qui auront arrêté, empêché ou retardé un courrier, soit postillon dans sa course, soient condamnés, pour la première fois à une amende de 10 livres bernoises, et pour la seconde à une amende de 20 livres, ainsi qu'à tous les frais occasionnés à ce sujet. Et quant à celui ou ceux qui agiront par voie de fait contre un postillon, ils seront arrêtés et examinés, et l'on aura à nous en informer, pour que nous puissions en statuer un châtiment exemplaire. Les présentes seront lues et publiées en chaire et affichées aux endroits accoutumés pour l'instruction de tous et un chacun, et afin que personne ne puisse prétexter cause d'ignorance.

» Donné le 28 janvier 1785. *Chancellerie de Berne.* »

(*A suivre*).

MARC HENRIAUD.

---

## PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

---

La Société d'histoire et d'archéologie de Genève vient de publier la cinquième livraison du second volume de son *Bulletin*.

Elle renferme des renseignements sur les travaux de la Société pendant l'année 1901 et les discours prononcés par son président, M. Cartier, à l'occasion de la mort de MM. Edmond Pictet, Hippolyte Gosse et Paul Chaix.

\*\* Notre collaborateur, M. E. Dunant, a publié dernièrement dans la collection des *Quellen zur Schweizer Geschichte*, un grand volume relatif aux **Relations diplomatiques de la France et de la République helvétique, de 1798 à 1803**. C'est là, probablement, après les *Actes de l'Helvétique*, publiés par le gouvernement fédéral, sous

la direction de M. le Dr Strickler, la plus importante contribution à l'histoire de la Révolution. M. E. Dunant a accompli un vrai travail de bénédicte; son volume est une mine précieuse de documents de la plus grande valeur. Nous ne faisons ici que de le signaler en remerciant l'auteur de son dévouement et de sa patience, et en nous réservant d'en parler de nouveau prochainement.

\* \* Les amateurs de vieilles chroniques et de beaux livres auront un plaisir tout particulier à lire la **Chronique du chevalier Louis de Diesbach**, page de Louis XI, publiée par le comte *Max de Diesbach*, président de la Société d'histoire du canton de Fribourg.

Louis de Diesbach était petit-fils de Nicolas de Diesbach, le fondateur de la fortune de cette puissante famille, anobli par l'empereur Sigismond. Lui-même fut page de Louis XI. Il fut comme tel mêlé à plusieurs des événements importants de l'époque, entre autres à la fameuse entrevue de Péronne. Ensuite il fut bailli et gouverneur de Baden en Argovie. Ses mémoires, précieux pour l'histoire de l'époque, ont été écrits entre 1488 et 1515, en allemand.

La traduction du manuscrit faite et publiée en 1789 n'a pas de valeur scientifique. La version originale fut publiée par le *Geschichtsforscher*, sans trop de fautes. Aujourd'hui M. de Diesbach en donne une traduction française excellente, précédée d'une substantielle introduction et suivie de notes explicatives très complètes.

L'aspect du livre réjouit les amateurs de vieux bouquins. Il est agrémenté d'anciennes gravures, des armes de Diesbach, des vues de Goldberg et de Baden et enrichi de lettres ornées donnant au volume un cachet archaïque qui lui va fort bien.

Les pages consacrées par Louis de Diesbach à la politique générale, mais plus encore celles où il retrace les événements qui se sont déroulés au sein de sa famille sont un utile document pour l'histoire de la Suisse à l'époque des guerres de Bourgogne, et, bien plus, un utile document pour l'histoire des mœurs. « Ces données, répéterons-nous avec M. de Diesbach, ont leur intérêt à une époque comme la nôtre, où l'étude de la culture intellectuelle et de la vie familiale a acquis une importance au moins égale à celle des guerres, des batailles, des conférences ou des traités de paix. »

Nous félicitons vivement M. de Diesbach de son savant et consciencieux travail.

P. M.

\* \* M. A.-J. Stockmar, ancien conseiller d'Etat, a publié récemment une biographie très complète de **Xavier Stockmar**, qui pendant plus de trente ans a joué un rôle prépondérant dans la politique

bernoise. Cette étude est fortement pensée et solidement documentée. Elle fait le plus grand honneur soit à Xavier Stockmar, soit à son biographe.

\* \* \* **Les Anciennetés du Pays de Vaud**, étrennes historiques, en sont à leur seconde année d'existence. Le volume paru en janvier contient une série d'articles et de documents fort remarquables. Dans ce volume MM. Alf. Milloud et Eug. Corthésy fournissent au public, en général, et aux amateurs d'histoire, en particulier, un excellent choix de lectures. Nous ne doutons pas que ce second volume ne reçoive un accueil aussi sympathique que le premier.

\* \* \* **Chez nos aïeux** est un fort beau volume édité par M. F. Rouge à Lausanne. M. A. de Montet, secrétaire de la Société d'histoire de la Suisse romande, décrit avec la compétence que nous lui connaissons *les vieux édifices de Vevey*. En quelques minutes, — trop courtes, — vous voyons défiler la tour Saint-Martin, l'ancien pont de la Veveyse, l'ancien hôtel des Trois-Couronnes, la douane, la maison Scanarin. Le texte est bourré de renseignements utiles et intéressants. Il y a là une érudition solide et cependant mise à la portée de tous. M. Th. Rittener promène ensuite le lecteur à *travers le Jura*, de Ste-Croix à Orbe et à Romainmôtier, au Brassus et au mont Tendre. M. Albert Bonnard a retracé un tableau très complet et très vivant de la vie intellectuelle à *Lausanne au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Les illustrations sont dues à M. *Emile Fivaz*. Le tout forme un beau volume, superbement imprimé, et qui fera la joie des amis du passé.

\* \* \* M. Eug. Corthésy publie chez M. H. Mignot une ravissante plaquette sur *l'Ame vaudoise*. « Un génie est caché dans tous les lieux que j'aime », disait J. Olivier. C'est en s'inspirant de cette plaquette que l'auteur a cherché à dégager de notre histoire et de notre littérature les traits de notre âme nationale. Voilà un livre intéressant et plein d'un patriotisme élevé.

---

A l'occasion de la publication de l'**Histoire du canton de Vaud dès les origines**, il m'est parvenu divers renseignements et rectifications; on m'a signalé des erreurs ou des omissions dans les historiens antérieurs, cela surtout au sujet de certains noms, de certaines familles, de certaines localités que l'on a mal cités, ou oubliés. Je prierais les personnes qui seraient en mesure de fournir des renseignements de cette nature de bien vouloir le faire sans tarder, la composition typographique de l'ouvrage avançant rapidement.

Paul MAILLEFER.

---